**ELECTIONS MUNICIPALES – 15 et 22 mars 2020**

A l’occasion des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains, nous recherchons des scrutateurs pour le dépouillement des bulletins de vote.

Ainsi, si cela vous intéresse, vous pouvez vous porter volontaire pour y participer. **Par cet acte citoyen**, vous aurez la primeur des résultats de votre quartier et de votre commune.

**Comment participer ?**

Tout votant a la possibilité de participer au dépouillement. Si vous êtes volontaire, il suffit de retourner le coupon réponse ci-dessous, avant le lundi 24 février 2020 directement en mairie ou par mail à : accueil@nort-sur-erdre.fr ; une réponse vous sera adressée ultérieurement pour vous confirmer votre participation.

**Comment se déroule le dépouillement ?**

Il y a 2 tables de dépouillement par bureau et 4 personnes par table, Il faut donc 72 personnes.

Vous ferez partie des "scrutateurs". Présentez-vous, à 17h50, à la Salle des Loisirs qui est le bureau centralisateur.

Vous serez dirigé vers le bureau de vote qui vous concerne. Vous vous installerez autour d’une table avec 3 autres personnes(1 personne ouvre les enveloppes, 1 autre prononce les noms des candidats à haute voix et enfin 2 dernières comptent les voix sur les feuilles de dépouillement)

Une fois le dépouillement terminé, vous signerez ces feuilles de pointage et remettrez tous vos documents au secrétaire du bureau de vote.

***Coupon-Réponse à compéter et retourner en Mairie avant le lundi 24 février 2020.***

✂---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Mr /Mme :

#### Adresse :

#### 🕿 :

**🖳  :**

- Souhaite participer au dépouillement des élections municipales 2020